

Université du 08 Mai 1945 de Guelma
Faculté des sciences et de la technologie
DOMAINE ST

Rapport tutorat
année universitaire 2011-2012

Plan de l'exposé

1. Déroulement de l'opération du tutorat

2. Quelques indicateurs de comparaison entre l'opération de tutorat 2011/12 avec celle de 2010/11

3. Points positifs et négatifs

4. Synthèse des avis:

*** des tuteurs**

*** des étudiants**

5. Perspectives et Orientations

1. Déroulement de l'opération du tutorat

L'opération de tutorat 2011-2012 est passée par 6 étapes :

1^e étape : Sondage des étudiants 407

266 étudiants sur un total de 407 ont répondu Oui

2^e étape : Sondage des enseignants 86

64 enseignants sur un total de 86 ont répondu Oui

3^e étape : Répartition des tutorés

266 étudiants tutorés : répartis sur 64 sous-groupes de 3 à 5.

Soit une moyenne de 4 étudiants / tuteur

4^e étape : Rémunération des enseignants

55/64 enseignants ont été rémunérés soit 85 % . Durée de l'opération de tutorat 4 mois. Pour un montant de 2 060 931, 60 DA

5^e étape : Bilan préliminaire

Bilan mid-term : Absentéisme généralisé

6^e étape : Bilan définitif

Globalement négatif

Bilan définitif

Taux de présence des étudiants aux séances de tutorat :

Depuis le 1 mars jusqu'au 30 juin soit 15 semaines ouvrables, 30 séances ont été programmées entre les étudiants et leurs tuteurs.

Nbre de séances effectuées	0	1	2	3	4	5	6	8	9	12	14
Nbre d'enseignants	12	7	13	7	4	2	4	1	2	2	1
Nbre de séances effectuées en %	0 %	< 10 %			< 20 %			< 30 %		Un peu moins de 50 %	

2. Quelques indicateurs de comparaison entre l`opération de tutorat 2011/12 avec celle de 2010/11

Indicateurs	2010 - 2011	2011 - 2012
Nombre total des étudiants	438	407
Nombre des étudiants tutorés	438	266
Nombre de tuteurs	54	64
Rapport: Tutorés /Tuteur	8	4
Durée de l`opération de tutorat	4 mois	4 mois
Nombre de tuteurs du Dpt G. Mécanique	09	13
Nombre de tuteurs du Dpt G. Civil	12	19
Nombre de tuteurs du Dpt G. des Procédés	12	07
Nombre de tuteurs du Dpt de Télécom & électronique	13	17
Nombre de tuteurs du Dpt AUT & ELT	08	08
Tuteurs professeurs	03	04
Tuteurs Maitre de conférences A	05	05
Tuteurs Maitre de conférences B	11	16
Tuteurs Maitre Assistants A	35	28
Tuteurs Maitre Assistants B	00	11
Rémunération des tuteurs	100 %	85 %
L`opération de tutorat est-elle globalement positive ou négative ?	négative	négative

3. Points positifs

Dans le but de diminuer le taux d'absentéisme, certaines mesures ont été prises :

1- Tous les enseignants ont été mis devant le choix d'accepter ou de refuser d'être tuteur.

→ **Etre tuteur est un acte volontaire**

2- Tous les étudiants qui figurent dans la liste des tutorés ont répondu favorablement lors d'un sondage effectué durant la période des examens.

→ **Etre tutoré est un acte volontaire**

3- **Rupture du mur d'appréhension** que peut ressentir un étudiant face à un enseignant auquel il doit raconter ses problèmes. L'enseignant est allé à sa recherche pour prendre rendez-vous avec lui et établir ensemble un emploi du temps consensuel.

→ **Rapprochement de l'enseignant à l'étudiant**

4- Les **documents administratifs** (tels que les relevés de notes) ont été **remis aux enseignants-tuteurs** dans le but d'obliger les étudiants à rester en contact avec leurs tuteurs.

→ **Documents administratifs remis aux enseignants-tuteurs**

3. Points négatifs

1- En dépit des mesures prises pour diminuer le phénomène des absences, les enseignants-tuteurs sont presque unanimes (à quelques exceptions près) de dire que les étudiants ne viennent pratiquement pas aux séances de tutorat.

Certains n'ont même pas passer chez leurs tuteurs récupérer leurs relevés de notes !!

→ Taux d'absentéisme élevé

2- Le tutorat a démarré très tard. Officiellement le 1^e mars. Les nouveaux étudiants ont déjà acquis, une certaine autonomie et une connaissance du milieu universitaire et ne se sentent plus concernés par le tutorat.

→ Démarrage tardif de l'opération

4. 1 Synthèse et exposé des avis des tuteurs

Pendant les 15 semaines de tutorat, seules **168 rencontres** avec les étudiants ont eu lieu sur les **1650 séances programmées** avec tous tuteurs.

Soit un taux de présence global de 10 %.

Observations des tuteurs :

- ✓ Les étudiants n'accordent aucune importance au tutorat malgré les nombreuses sollicitations des tuteurs.
- ✓ Problème de langue (français).
- ✓ Les étudiants étrangers montrent plus d'intérêt pour l'opération de tutorat.
- ✓ Certains étudiants n'ont pas même pas récupérer leurs relevés de notes chez leurs tuteurs.
- ✓ Envoi du relevé de notes au tuteur semble être une idée appréciée. Le tuteur aura ainsi l'occasion de discuter des problèmes pédagogiques des étudiants.
- ✓ Déficit en ouvrages dans la bibliothèque relatifs aux matières principales.

Recommandations des tuteurs :

- ✓ Avis du tuteur sur le dossier d'inscription lors de la réinscription de l' étudiant.
- ✓ Prévoir une journée d'information en début de l'année pour les étudiants de 1^e année en présence des tuteurs pour leur expliquer les mérites du tutorat.
- ✓ Programmer ensuite des rencontres mensuelles entre un groupe de tuteurs avec une partie des étudiants (2 ou 3 classes).
- ✓ Prévoir des espaces plus adéquats pour les séances de tutorat au lieu des salles des enseignants. (Ceci est vrai pour les enseignants ne possédant pas de bureaux personnels).
- ✓ Démarrer le tutorat plus tôt.
- ✓ Programmer des visites pour les étudiants aux différents départements et aux structures de la faculté : bibliothèque, laboratoires pédagogiques, laboratoires de recherche, etc ...
- ✓ Les responsables du département doivent convoquer les étudiants absents pour donner les motifs de leurs absences.
- ✓ Choisir les enseignants tuteurs parmi ceux qui exercent dans le département du Tronc Commun.
- ✓ Attribuer une note (5 %) au tutorat dans l'examen final (ou plutôt dans le contrôle continu).

Requêtes des étudiants :

- ✓ S'interrogent sur le calcul de la moyenne et les conditions de passage en 2^e année.
- ✓ Interrogations par rapport aux différentes filières existantes de la faculté.
- ✓ Interrogations et craintes du système LMD.
 - ✓ Interrogations relatives au conseil de discipline et la conduite à tenir.
- ✓ S'interrogent sur les critères de choix d'une filière.
- ✓ Ils demandent l'association des délégués des groupes aux conseils pédagogiques.
- ✓ Ils posent le problème du retard de la remise des notes des contrôles continus.
- ✓ Ils demandent l'utilisation des téléphones pour entrer en contact avec eux au lieu de l'utilisation des boîtes E-Mail

4.2 Synthèse et exposé des avis des étudiants

- ❖ 38/266 étudiants soit 15% ont remis le document sur l'évaluation du tutorat.

- ❖ 31 rapports sont inexploitable :
 - Soit sans commentaire,
 - Soit l'opération est bénéfique pour eux mais sans plus.

- ❖ 5 étudiants seulement rapportent qu'ils ont sollicité des explications relatives au système LMD, aux différentes filières existantes, etc...

En résumé, pas de conclusions à tirer de ce sondage.

Nous proposons à ce que ces documents soient remis aux étudiants beaucoup plus tôt et exiger d'eux de les rendre avec le dossier d'inscription.

5. Perspectives et Orientations

- Contrat de 3 mois renouvelable avec le tuteur**
- Suivi au jour le jour de l`opération de tutorat**
- Tuteur membre-invité dans les conseils de discipline**
- Document relatif à l`évaluation du tutorat en langue française**

Tutorat en équipe

En vue des résultats des deux dernières années une nouvelle approche s'impose:

- Rendre le tutorat accessible à tous les étudiants de première année.
- Désignation des tuteurs parmi les enseignants de la faculté.
- Renforcement des tuteurs par les doctorants et les mastérants
- Réservation d'une salle pour le tutorat au niveau de T.C (ST).
- Programmation de 20 séances de 2 h le long de la semaine.
- Chaque tuteur est appelé a choisir 1 à 2 séances par semaines mentionnée (s) dans son emploi du temps.
- Les étudiants peuvent consulter les tuteurs à tout moment de la semaine.

- La répartition des tuteurs doit être équilibrée sur toutes les séances
 - Chaque tuteur doit avoir un carnet de tutorat sur lequel il mentionne toutes les informations concernant les étudiants tutorés.
 - Un registre doit être assigné à la salle de tutorat dans lequel seront mentionnées les informations suivantes :
 - 1/ Nom du Tuteur.
 - 2/ Nom de l'étudiant.
 - 3/ Date et signature du tuteur.
- Le tuteur doit signer dans le registre même en absence des étudiants.

Merci pour votre attention